

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Décembre 1872.

Chronique générale.

M. Eugène Tallon a déposé, dans la séance de vendredi dernier, un amendement au projet de loi de M. Dufaure qui sera distribué à l'Assemblée à sa rentrée, le 6 janvier.

En voici les termes :

« Considérant qu'il est nécessaire de constituer une nouvelle force conservatrice qui veille, de concert avec le pouvoir exécutif, à l'époque qui sera déterminée par l'Assemblée pour la séparation, au maintien de l'ordre et à l'administration du pays ;

» Considérant qu'il est en outre indispensable de modifier jusqu'à cette époque les rapports du Président de la République avec l'Assemblée actuelle ;

» L'Assemblée nationale arrête :

» Art. 1^{er}. — Dans le mois qui précédera la date que l'Assemblée nationale aura ultérieurement fixée pour sa séparation, il sera pourvu à la nomination d'une Chambre haute.

» Art. 2. — L'Assemblée nationale déterminera le mode de nomination, la durée des pouvoirs et les attributions de la Chambre haute ainsi que ses rapports avec le pouvoir exécutif et l'Assemblée nouvelle.

» Art. 3. — En attendant qu'il soit procédé à cette organisation, les rapports du Président de la République avec l'Assemblée sont modifiés de la manière suivante :

» Toute discussion dans laquelle interviendra le Président de la République ne pourra être suivie d'un acte immédiat.

» L'Assemblée remettra sa décision à la séance suivante où elle délibérera hors la présence du Président de la République.

» Art. 4. — Toutefois le Président de la République pourra, avant leur promulga-

tion, s'opposer, par un veto suspensif, aux résolutions adoptées par l'Assemblée.

» Il sera procédé alors, dans les délais ordinaires, à une nouvelle délibération qui sera suivie d'une résolution définitive.

» Art. 5. — Le Président de la République et les ministres sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les actes du gouvernement et de l'administration.

» Art. 9. — La loi du 31 août 1871 continuera à recevoir son exécution dans ses dispositions non contraires à celles ci-dessus édictées. »

L'Univers reçoit d'un député en position d'être bien informé sur les dispositions du centre droit, la note que voici :

« Il y a détente, il est vrai, entre les conservateurs de l'Assemblée et le Président de la République ; mais il serait inexact de maintenir que l'accord est fait. La commission des Trente se tient sur la défensive ; si elle ne veut rien brusquer, elle tient encore davantage à ne pas être prise pour dupe. Ce qu'une pareille situation a de fâcheux, M. Thiers ne doit l'imputer qu'à ses déplorables tergiversations, c'est lui, lui seul qui, en faisant cause commune avec la gauche, a mis la droite dans l'inexorable nécessité de lui retirer sa confiance et de le juger dorénavant d'après ses actes. »

En vertu du vote définitif de la loi sur les biens de la famille d'Orléans, le domaine va prendre les mesures nécessaires pour la prompte restitution des biens séquestrés.

Des avis de Saint-Nazaire portent que l'inauguration du chemin de fer de la Vera-Cruz à Mexico aura lieu dans les premiers jours de janvier.

Le Times publie la dépêche suivante :

L'Assemblée s'est séparée dans les meilleurs termes. Et tout semblerait indiquer

que le parti conservateur formera dorénavant le parti du gouvernement. La gauche, pense-t-on, continuera à donner son appui au gouvernement en principe, mais elle fera de l'opposition au ministère.

Les députés de toutes les nuances ont l'intention d'employer les vacances à aller visiter leurs électeurs pour les mettre au courant des événements qui viennent de s'accomplir et leur donner toutes les explications à cet égard. Il est de toute évidence qu'à partir de l'époque actuelle, la principale besogne de messieurs les députés sera de préparer le terrain pour de nouvelles élections, et l'on a des raisons de croire que la majorité conservatrice ferait une opposition moins décidée à la dissolution au cas où elle pourrait en venir à un accord avec le gouvernement qui lui permet de contrôler les nouvelles élections. La détermination prise par l'Assemblée de refuser l'urgence sur la proposition faite par M. Dréo d'indemniser les victimes du coup d'Etat du 2 décembre, est généralement approuvée. Le fait est que les sujets qui paraissent de nature à soulever des débats irritants sont déjà assez nombreux, pour que l'on n'en ajoute pas de nouveaux.

Les Alsaciens-Lorrains viennent d'envoyer une adresse de remerciement à M. le président de l'Assemblée nationale au sujet des sommes votées par la Chambre en leur faveur.

Communication de cette adresse sera donnée à l'Assemblée à l'expiration du congé de Noël.

La nouvelle de la suppression de la mairie centrale de Lyon paraît prématurée. Le gouvernement a entendu le préfet du Rhône, M. Cantonnet, qui réclame cette mesure comme indispensable, et M. Barodet, maire de Lyon, qui la combat très-vivement. On assure que le gouvernement n'a pas encore pris de résolution définitive.

MM. Gambetta, Naquet, Gent et Esquiros sont partis pour Marseille, afin, dit-on, d'assister à différentes réunions privées organisées en leur honneur.

Quelques journaux, après avoir annoncé que M. Ledru-Rollin venait d'obtenir l'autorisation de fonder un journal à Paris, reviennent aujourd'hui sur leurs affirmations pour dire que c'est M. Barbieux et non M. Ledru-Rollin qui a obtenu cette autorisation.

Nous pouvons affirmer que le gouvernement est décidé à ne pas augmenter le nombre des organes radicaux ; M. Barbieux, non plus que M. Ledru-Rollin, ne le fera revenir sur cette sage détermination.

M. le vicomte de Rodez-Bénavent, député de l'Hérault, vient d'accepter une candidature au conseil général pour le canton de Ganges en opposition à plusieurs concurrents radicaux poussés par les comités secrets de Paris et du Midi.

Cette candidature lui a été spontanément offerte par tout le parti conservateur qui, cette fois, paraît s'être groupé autour d'un seul candidat.

D'après une dépêche arrivée à Paris, l'émir Abd-el-Kader serait en ce moment très-gravement malade à Damas, en Syrie.

Abd-el-Kader est âgé de 65 ans.

Cinquante-cinq soldats français, libérés par la Prusse, et qui étaient restés en Allemagne jusqu'à présent, pour cause de maladie, sont arrivés jeudi soir à Paris.

Il n'y a plus actuellement de prisonniers militaires de l'autre côté de la frontière.

Samedi dernier, M^{re} Dupanloup a été victime d'un accident qui eût pu avoir les plus fatales conséquences.

125

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XXIV.

DISPERSION.

(Suite.)

Et en effet, quand un brancard eût été préparé pour transporter Svinin au village voisin, Abraham le suivit portant toujours son chapeau plein d'eau, et, s'établissant dans la cabane où le général avait été déposé, il passa huit jours et huit nuits sans le quitter, mangeant à peine et ne dormant que quelques instants.

Grâce à sa robuste constitution, Svinin entra bientôt en convalescence. Un jour qu'A-

braham, rassuré, s'était éloigné pour une heure, le chirurgien dit au général :

— Excellence, comment diable avez-vous fait pour apprivoiser ainsi cet ours ?

— Mon secret n'est pas difficile, mon cher ; je l'ai ruiné et je lui ai tué son fils, un insurgé ; à présent il n'a pas d'autre protecteur que moi et, vous comprenez, il ne veut pas me quitter.

— Comment donc, Excellence, ça m'explique tout.

— N'est-il pas vrai ? fit le général en riant. A propos, continua-t-il, sait-on quelque chose de mon ami l'Ours-Gris ?

— Depuis l'accident arrivé à Votre Excellence, il a pris le commandement des deux colonnes et, guidé par son limier Tokolo, il s'est lancé à la poursuite de Narbut, qu'il a promis de ramener garrotté à la queue de son cheval.

— Ta, ta, ta ! grogna l'Excellence, cela lui va bien de faire le vantard, il a si bien réussi au siège de Raklavice : perdre près de deux cents hommes devant une bicoque, sans faire même un prisonnier, moi j'en serais

mort de honte. Entre nous ce Mitved est complètement incapable, qu'en pensez-vous ?

— Comment donc, Excellence, mais toute l'armée est unanime pour en rire.

— Je parie qu'il se sera égaré dans les bois sans rencontrer les traces d'un insurgé ; enfin, dans trois ou quatre jours, quand je serai mieux, j'irai battre les buissons avec mon limier à moi, qui vaut mieux que le sien, et j'espère arriver encore à temps pour le sauver comme j'ai déjà fait tant de fois.

— C'est cela, Excellence, mais ne vous fatiguez pas trop en causant de toutes ces choses, le repos est indispensable à votre rétablissement, et votre rétablissement à la Russie.

Le général daigna sourire gracieusement au chirurgien et, enfonçant sa tête encore bandée dans son oreiller, il dit :

— Vous avez peut-être raison, allons, je vais dormir un peu en rêvant à l'illustre Mitved. Envoyez-moi mon chien de garde.

Et il s'endormit en effet pendant que le chirurgien faisait chercher Abraham, dont

son Excellence ne pouvait plus se passer.

Le juif entra discrètement, contempla un instant avec une expression de joie féroce son malade et, sûr qu'il reposait, s'accroupit au pied du lit en murmurant :

— Réjouis-toi, Ruben, il guérira et je te le conserve.

A quelques verstes de là venait de se dérouler un drame terrible et saisissant.

Contrairement à l'opinion de Svinin, Tokolo avait retrouvé les traces de Narbut et de sa bande.

CHAPITRE XXV.

UN MARIAGE SUR UNE TOMBE.

Depuis deux jours, Mitved manœuvrait, avec une activité sans pareille, pour empêcher Chusco de passer la Varta.

En vérité, c'était beaucoup de peine et de mouvement en pure perte, car le chef des Faucheurs de la Mort n'avait nulle intention de traverser la rivière. Il préférait, avec raison, tenir trois ou quatre mille Moscovites en haleine, avec ses cent cinquante ou deux cents partisans, que d'attaquer les co-

L'illustre prélat se rendait à neuf heures du matin de la gare d'Orléans à celle de Montparnasse, quand le cheval de la voiture dans laquelle il était monté prit soudain le mors-aux-dents, et partit à fond de train, jusqu'au moment où, rencontrant un détour de rue, il s'abattit.

La voiture fut en partie brisée.
Le vénérable évêque n'a heureusement éprouvé aucun mal.

LE PÉTITIONNEMENT.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Il se fait à la questure le relevé des pétitions dissolutionnistes adressées jusqu'à ce jour à l'Assemblée. Le nombre des signatures ne dépasse pas 80,000, et plus des deux tiers sont dépourvues de tout caractère d'authenticité.

M. le ministre de l'intérieur a reçu plusieurs préfets qui lui ont donné certains détails sur le mouvement pétitionniste en province. Ces renseignements viennent de décider M. de Goulard à prendre une mesure énergique vis-à-vis de certaines gens sans aveu qui se font les émissaires du parti radical.

M. le ministre des affaires étrangères vient de faire parvenir à nos agents diplomatiques et consulaires à l'étranger une circulaire leur enjoignant de refuser la légalisation de toutes signatures apposées sur une pétition collective demandant la dissolution de l'Assemblée nationale.

Le pétitionnement émigre à l'étranger où des agents radicaux ne se font pas scrupule de recueillir les signatures les moins avouables. Cela fait nombre.

On cite, à ce propos, le langage tenu à Londres par l'un des plus grands personnages de la cour britannique :

« Il faut donc que le gouvernement français redoute bien le parti radical pour ne pas mettre fin une bonne fois à tout ce système révolutionnaire préconisé par tant de gens de mauvaise foi. »

Sur la demande du général gouverneur de Paris, le mercier du boulevard de Strasbourg qui avait affiché un placard insultant pour l'Assemblée nationale, va, dit-on, être traduit devant un conseil de guerre.

On assure que les dissolutionnistes font circuler des listes de pétitions jusque dans les collèges et lycées, dans les hautes classes du lycée de Lille entre autres.

Nouvelles extérieures.

ROME.

La télégraphie nous apporte une courte analyse de l'allocution pontificale, pronon-

cée dans le dernier Consistoire. Nous reproduisons cette analyse. Le Pape dénonce au monde chrétien les persécutions auxquelles l'Eglise est en butte en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Orient; il signale le zèle de l'épiscopat catholique au milieu de cette tempête qui assaille la barque de Pierre.

Voici la dépêche de l'Agence Havas :

Rome, le 23 décembre.

Le Pape a tenu aujourd'hui un Consistoire en présence de vingt-deux cardinaux.

La *Voix de la Vérité* dit que le Pape a prononcé une allocution. Le Saint-Père a dit :

« L'Eglise est toujours fortement persécutée. La persécution a pour but d'anéantir l'Eglise catholique. Ceci est rendu manifeste par les actes du gouvernement italien, qui appelle le clergé à faire partie de l'armée, qui enlève aux évêques la faculté d'instruire, et qui frappe les biens de l'Eglise de lourds impôts.

» Cela est rendu spécialement manifeste par la loi présentée au Parlement, relativement aux corporations religieuses, loi qui blesse profondément le droit de possession de l'Eglise universelle, et viole le droit de notre apostolat. »

Le Pape a ajouté :

« Devant la persécution de cette loi, nous élevons la voix devant vous et devant toute l'Eglise condamnant toute loi qui restreint ou supprime des familles religieuses dans Rome ou dans les provinces voisines. Conséquemment, nous déclarons nulle toute acquisition de leurs biens, faite sous un titre quelconque. »

Le Pape a rappelé aux auteurs de cette loi les censures contre les envahisseurs des droits de l'Eglise. Il a dit :

« Mais la douleur ressentie pour les injures faites à l'Eglise en Italie est, en outre, beaucoup aggravée par les cruelles persécutions auxquelles l'Eglise est en butte dans l'empire allemand, où non-seulement par des pièges, mais encore par la violence ouverte, on tente de la détruire. Là des personnes qui non-seulement ne professent pas notre sainte religion, mais ne la connaissent même pas, s'arrogent le pouvoir de définir les dogmes et les droits de l'Eglise catholique.

» Ces hommes, ajoutant aussi la calomnie et le ridicule aux autres moyens dont ils se servent, ne rougissent pas de persécuter les catholiques, en incriminant les évêques, le clergé et le peuple fidèle, parce qu'ils ne veulent pas préférer les lois et la volonté de l'empire aux saints ordres de l'Eglise. Les hommes qui dirigent les affaires publiques devraient se persuader qu'aucun de leurs sujets, mieux que les catholiques, ne rendent à César ce qui est à César, et précisément pour cela ils rendent à Dieu ce qui est à Dieu. »

Le Pape a ajouté que quelques cantons suisses semblaient marcher dans la même voie que l'Allemagne. Il a rappelé les événements survenus à Genève. Il a parlé ensuite de l'Espagne. Il a dit que la loi sur la

dotation du clergé était contraire aux concordats et à la justice, et il a protesté contre elle.

Le Saint-Père a parlé du schisme des Arméniens de Constantinople qui persistent dans la rébellion, et ont, par la ruse, dépouillé les catholiques de leurs immunités.

Le Pape s'est réjoui de la constance infatigable que l'épiscopat et le clergé déploient dans tous les pays, d'accord avec le peuple fidèle, pour défendre les droits de l'Eglise. Il a engagé les métropolitains à réunir leurs suffragants pour se consulter avec eux dans le but de combattre ensemble contre l'iniquité. Il a terminé en priant Dieu de venir en aide à l'Eglise.

Après l'allocution, le Pape a préconisé onze évêques, dont six italiens, trois espagnols et deux d'autres nations.

Le Pape a reçu ensuite les cardinaux, qui l'ont félicité à l'occasion du nouvel an.

Recevant les employés de trois ministères qui lui ont été présentés par le cardinal Berardi et par M^{re} Negroni, le saint-père a répondu à leur adresse de félicitations :

Les grandes calamités qui frappent les deux mondes sont un avertissement du ciel, afin que les hommes se convertissent.

Parlant ensuite des prières et des pèlerinages faits de toutes parts et de la ferme contenance de l'épiscopat, le pape a dit :

Dieu nous délivrera enfin de tant de maux; il rendra la paix au monde.

Le Pape a recommandé la constance dans la foi et l'obéissance au saint-siège. En bénissant l'assistance, il avait les yeux baignés de larmes.

On mande de Rome que le roi Victor-Emmanuel est toujours indisposé et qu'il garde le lit. Son indisposition est due à un rhume qu'il a gagné, il y a quelques jours, lorsqu'il a visité les campagnes inondées et qu'il est rentré au Quirinal couvert d'eau et de boue.

LA CHRISTMAS EN ANGLETERRE.

Quiconque a voyagé en Angleterre, ou simplement lu quelques descriptions de ce pays, sait avec quelle joie expansive y est célébrée, chaque année, sous le nom de *Christmas*, la fête de Noël. Ce sont, à tous les rangs, dans toutes les classes de la société, des élans, des transports, qui, même en supposant, chez un grand nombre, la tiédeur de la foi religieuse, attestent toujours l'étendue et la profondeur de sentiments nationaux unanimes, transmis à travers tant de générations.

Grâce, précisément, à cette conservation traditionnelle de ses mœurs publiques par ses mœurs privées, — et réciproquement, — LA VIEILLE JOYEUSE ANGLETERRE (*The old merry England*) vit toujours. La nation et la famille se conservent ainsi l'une l'autre, depuis un temps immémorial, dans l'autonomie de leur esprit et de leur caractère, et peuvent, chaque jour, se renouveler, s'étendre, jusqu'aux extrémités du monde.

Pour sourire de pitié, au lieu de trembler d'inquiétude à un parallèle (qui n'implique

pas exclusivement l'idée de *terreur*), comparez avec la société anglo-américaine, celle que le radicalisme français veut maintenant nous fabriquer au moyen d'idées creuses et de convoitises trop réelles; ou plutôt non, laissez de côté au moins pour une journée entière, — pour la radieuse et douce fête de Noël — vos sombres préoccupations. La véritable et même unique méthode, à cet égard, est celle qui se trouve recommandée par le simple *Avis* suivant de l'excellente *Westminster Gazette* de samedi dernier (*Saturday december 21*) :

« L'approche de Noël nous rappelle le devoir, qui repose plus spécialement sur nous, catholiques, de pourvoir non-seulement aux besoins, mais aussi au bien-être (*comfort*) des pauvres, afin que cette *christmas* puisse être pour eux, à la fois, une solennité sacrée et un jour de joie.
» Dans ce temps-ci, les bons sentiments de la charité universelle exigent de nous tous un peu de prévoyance, un peu d'abnégation, un peu de cet esprit qui n'attend pas qu'on vienne faire à chacun de nous un appel, mais cherche, par un généreux enthousiasme, comment il peut le mieux accomplir le bien approprié au moment présent. L'esprit charitable est la meilleure préparation qui doit présider à la fête de *Christmas*, dans les maisons chrétiennes. »

Malgré leur appétit proverbial, dont le climat, comme pour tous les peuples septentrionaux, est la principale cause, les Anglais ne se préoccupent pas, à l'époque de la *Christmas*, exclusivement de repas matériels. C'est la saison où les écrivains les plus renommés se font un devoir, un honneur, un plaisir de composer quelque *Nouvelle* ou *Histoire* attachante, qui puisse être goûtée de tout le monde. Ainsi, l'immortel Dickens a commencé sa grande et pure réputation.

On sait quelles autres touchantes coutumes, — par exemple celle du *Christbaum* — font partie des *Fêtes de Noël* chez tous les peuples d'origine soit germanique, soit anglo-saxonne. Le besoin de rattacher aussi à la naissance du divin Sauveur les fêtes de la nouvelle année, dénote encore les profondes racines du sentiment chrétien dans les diverses contrées où cet usage s'est maintenu. Sourions de nouveau, en passant, pour nous égayer, s'il nous plaît de nous rappeler qu'il y a eu naguère, en France, des hommes d'une sottise.... au moins vraiment radicale, celle-là, qui ont cru pouvoir changer les habitudes des siècles, en changeant non-seulement les dates du calendrier, mais même les appellations des différents jours de la semaine. LEON BORE.

Chronique Locale et de l'Ouest.

De tous côtés on se plaint de la façon trop clémente et trop douce avec laquelle l'hiver a fait cette année son apparition. On manifeste des craintes sérieuses pour la végétation trop hâtive d'aujourd'hui.

bonnes infernales avec des forces aussi réduites.

Seulement, pour empêcher l'ennemi d'aller grossir le nombre des bataillons dirigés sur le camp de Langievitch, il ne manquait pas, soit de jour, soit de nuit, de s'approcher, avec d'apparentes précautions, du rivage, et se retirait aussitôt que les Russes accouraient pour s'opposer à sa tentative.

Mitved, qui ne s'apercevait pas que lui-même était la dupe des Polonais, se regardait, avec son habituelle modestie, comme le plus profond tacticien destemps modernes.

Il est vrai que les pauvres Cosaques payaient cher la gloire de leur chef; pour son honneur, il ne leur laissait pas un instant de repos: ses aides-de-camp, en particulier, étaient sur les dents.

Il y avait déjà deux jours que ce jeu à cache-cache durait, quand le lieutenant Dmitri, à cheval depuis quatorze heures, vint annoncer à son général que les Faucheurs s'étaient encore montrés dans les roseaux, sur plusieurs points du rivage, pendant la nuit.

— Sans pouvoir passer, n'est-il pas vrai? s'écria l'Excellence qui, sortie à peine de la tente où elle avait dormi, pendant plusieurs heures, ajouta, d'un air superbe: je les en défie bien, de passer; moi, voyez-vous, avec l'ennemi, je suis toujours là.

— Comme le grand Souvarof, s'écria Kroutousof, un major obèse, qui désirait de l'avancement; qu'en dites-vous, messieurs?

— Que c'est superbe, mais très-éreinçant, répondit le lieutenant, qui dormait debout sur sa selle.

Cette réponse, un peu trop franche, eût bien pu attirer, de la part de l'Excellence, peu endurante, un coup de nagaigue en plein visage du subalterne irrespectueux. Heureusement pour lui que, grâce à la bonne humeur de Mitved, elle ne provoqua qu'un gros éclat de rire.

— Ah! tu es éreinté, mon garçon; eh bien! voilà qui me plaît; moi, voyez-vous, je ne suis pas une femmelette, une petite mère, une matouchka comme vous autres; je suis un second Souvarof, vous savez, ce Souvarof que ses soldats appelaient le père

Cocorico, parce que pendant la nuit il parcourait le camp, en faisant le coq pour les éveiller; n'est-il pas vrai, major?

— Comment donc! fit Kroutousof, en joignant les mains, avec componction, comment donc! qu'en dites-vous, messieurs?

Cette question, par laquelle l'obséquieux major aiguillait toutes ses phrases, provoqua un tel comment donc! de la part de MM. les officiers, que, toujours dans la pensée d'avoir de l'avancement, il jugea convenable d'accentuer son compliment, et ajouta, d'un air de conviction :

— Avec le général, ce n'est pas une petite chose de tenter le passage d'une rivière. Parbleu, la Varta est plus longue que large, et le Podletz est aussi habile qu'une fouine, au nez pointu, pour se faufiler dans les roseaux; avec un pareil gaillard, tournez tant seulement les yeux, et...

— Parbleu! interrompit Mitved, en approuvant de la tête.

— Parbleu! répétèrent, comme un seul homme, tous les officiers présents.

— Napoléon a eu de la chance de ne pas

rencontrer Son Excellence à la Bérésina, fit le capitaine à l'ancienneté; il ne serait pas rentré en France, tout Napoléon qu'il était.

Son Excellence daigna goûter l'encens qui lui était si généreusement offert.

— Il est assez probable, en effet, répondit-elle, en caressant ses favoris grisonnants, qu'il n'aurait pas plus traversé le fleuve que le Chusco. Bien fâché de vous contrarier, moussié l'empereur, mais on ne passe pas, c'est la consigne. Essayez de la forcer, si vous le pouvez; mais je vous préviens, nous sommes deux, et si vous vous appelez Napoléon, moi, on me nomme Mitved.

Cette fine plaisanterie charma sans doute les officiers, car ils y applaudirent avec enthousiasme.

Le major seul n'était pas satisfait.

— Qui sait? pensait-il, si ce capitaine ne passera pas au choix, à présent; il n'y en a déjà que trop de majors. Si encore il m'avait laissé le temps, j'aurais bien trouvé la Bérésina, moi aussi; ces gens pressés, ça vous marche toujours sur les pieds.

(La suite au prochain numéro.)

La ville de Nantes a repris lundi soir sa physionomie habituelle; à quelques réverbères près, l'éclairage au gaz était au complet.

On semblait renaitre et la satisfaction en a été générale.

Les radicaux de la Loire-Inférieure, suivant les instructions qui leur ont été transmises de Paris, préparent publiquement à Nantes une pétition dans laquelle ils protestent contre la destitution de M. Leloup.

L'autorité supérieure, qui a été presque aussitôt renseignée sur les intentions des démagogues nantais, a pris des mesures pour que les auteurs de ce pétitionnement local se renferment dans les limites fixées par la loi.

Nous lisons dans l'Union bretonne :

On annonce que M. Arsène Leloup a donné sa démission de conseiller municipal de Nantes.

Voici, sur le crime commis place de la Duchesse-Anne, les renseignements recueillis. Nous parlons des renseignements auxquels nous croyons pouvoir donner, sans inconvénients, toute la publicité désirable. Nos lecteurs comprendront qu'afin de ne pas entraver l'action de la justice, nous devons sur certains détails conserver la plus scrupuleuse discrétion. Cela dit, passons.

C'est lundi, à la tombée de la nuit, presque dans l'ombre, qu'ont eu lieu les tristes obsèques de M. José Asla.

L'autopsie terminée, on a procédé, en présence des magistrats et des médecins, à l'ensevelissement du corps, puis la chaise, recouverte d'un drap noir, après avoir reçu son dépôt, a été placée sur un brancard, que des réfugiés espagnols ont porté jusqu'au cimetière de Miséricorde. La cérémonie funèbre a eu lieu selon le rite catholique; deux prêtres et deux choristes de la paroisse Saint-Nicolas précédaient le cercueil.

M. le consul d'Espagne conduisait le deuil, qu'accompagnaient tous les compatriotes du défunt en résidence à Nantes.

Parmi eux, nous avons remarqué un prêtre catholique, du clergé espagnol, récemment réfugié en notre ville.

Les fouilles continuées mardi dans les douves du château, où l'eau a encore un mètre de hauteur, n'ont amené aucune découverte.

La foule, toujours considérable sur le lieu du crime, recherche curieusement les traces du sang répandu sur le sable, et de l'œil fouillé, interroge, scrute à 400 pieds au-dessous les profondeurs du fossé, témoin muet de ce terrible drame.

Les conversations vont leur train, un train d'enfer, plein d'inexactitude, gros de mensonges. Tout le monde paraît connaître quelque chose et personne ne sait rien.

Si l'on savait!....

Ainsi, mardi matin, vers onze heures, un homme dont la figure était abîmée et les vêtements souillés de sang, a passé dans la rue entre deux gendarmes. Chacun de se dire: Mais le voilà! C'est l'auteur du crime! Il est donc arrêté!

Et pourquoi cela, s'il vous plaît? Comment le savez-vous?

L'homme en question s'est, la nuit précédente, pris de querelle avec un individu dont il était le compagnon, dans une auberge de la route des Sorinières.

Dans la rixe qui eut lieu, il fut frappé au visage. De sa blessure, d'ailleurs peu grave, le sang se répandit sur ses vêtements. La gendarmerie appelée s'empara du perturbateur, qu'elle faisait conduire le lendemain matin à la maison d'arrêt de Nantes.

Voilà l'événement de la journée.

L'enquête continue avec la même activité; les recherches ont déjà pour effet de constater que les coups portés à M. José Asla n'étaient point mortels; que la chute dans les fossés du Château a seule déterminé la mort, qu'enfin les agresseurs ont dû se servir d'un instrument tranchant.

(Indépendance de l'Ouest.)

M. José Asla, qui a été assassiné dans la nuit de samedi à dimanche, n'est point un commis-voyageur, mais un officier supérieur de l'armée carliste interné à Nantes.

M. José Asla se rendait, vers onze heures, à l'arrivée du dernier train pour y attendre son fils. Il paraît que ce jeune

homme n'est pas venu par ce train et que le père se serait dirigé vers sa demeure en passant par la place de la Duchesse-Anne.

Ici, il importe de rapporter la parole d'un employé du chemin de fer qui aurait dit: « Si cet étranger a été assassiné, l'auteur du crime pourrait bien être l'individu qui avait échangé avec l'Espagnol des mots très-vifs à la gare. Je reconnaitrais certainement cet ouvrier si, étant entre les mains de la justice, il m'était présenté. »

On pourra peut-être, à l'aide de ce renseignement, se mettre sur les traces du meurtrier. (Union de l'Ouest.)

On est toujours convaincu que le meurtre a eu pour mobile et pour but un vol et non une vengeance.

Les poches retournées de la victime, l'enlèvement de sa montre, le désordre de ses vêtements évidemment fouillés, prouvent déjà suffisamment qu'il a été attaqué, dépouillé et tué par des malfaiteurs, apostés pour le dévaliser.

Le Phare rapporte un fait antérieur qui pourrait se rattacher à ce crime.

« Il y a quelque temps, dit-il, deux étrangers vinrent acheter chez M. Mouniot, couteiller, deux couteaux à un seul tranchant et sans gaine. Ils paraissaient se servir fort adroitement de cet instrument, et firent sur-le-champ, avec une grande habileté, un étui à leur couteau avec un journal, pour pouvoir le mettre sans danger dans leur poche. »

Après la levée du corps, faite au Palais-de-Justice, les cérémonies religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas. Tous les carlistes internés à Nantes, une centaine environ, et d'autres espagnols, ont accompagné, dans le recueillement le plus profond, jusqu'au cimetière de Miséricorde, les restes de leur infortuné compatriote.

Quand le clergé de Saint-Nicolas eut achevé sur la tombe les prières d'usage, un prêtre espagnol demanda l'autorisation de réciter les prières usitées en Espagne.

Tous les Espagnols présents unirent leurs voix à celle du prêtre pour réciter le DE PROFUNDIS et différentes prières de l'office des morts.

Les Nantais qui se trouvaient au cimetière furent singulièrement édités de la foi profonde et de la vive piété que montraient les soldats carlistes.

Le consul d'Espagne prit alors la parole, et adressa à ses compatriotes quelques conseils empreints de l'esprit religieux et de sages exhortations à continuer la vie calme et tranquille qu'ils ont menée depuis qu'ils sont à Nantes.

On annonce que, grâce aux actives mesures prises par M. Rampont, les cartes-poste, dont l'Assemblée nationale vient de voter la création, seront prêtes pour la fin de ce mois.

Le public pourra donc bénéficier du nouveau mode de correspondance dès le commencement de 1873.

La Banque de France possède actuellement dans ses caves une réserve de 300,000 fr. en pièces de 20 centimes, réserve qui va être mise en circulation.

Le préfet du Morbihan a suspendu de ses fonctions, pendant deux mois, le maire de la commune de Montreuil, à la suite d'une condamnation en police correctionnelle prononcée contre ce maire pour insultes et outrages publics à la gendarmerie.

Faits divers.

La manufacture de tabac du Gros-Caillou fabrique en ce moment un nouveau type qui sera à la portée de toutes les bourses.

Ce cigare, un peu plus gros qu'une cigarette, est fabriqué pour l'intérieur avec du tabac de Saint-Domingue, excessivement fort, et, pour l'enveloppe, avec des feuilles de Maryland.

La combinaison des deux parfums donne, paraît-il, un résultat excellent. Le prix de ce cigare ne sera que de deux centimes et demi, deux pour un sou.

L'état de M. Duval est toujours le même; le blessé se montre de plus en plus affaibli.

On a dû procéder à l'extraction de la balle. C'est seulement après cette opération que les médecins pourront dire si le malade a chance ou non d'en réchapper.

M^{lle} Cora Pearl est partie pour Londres, lundi soir.

Elle va s'y installer définitivement, sollicitée qu'elle est, dit-on, par les lettres pressantes de plusieurs de ses adorateurs, pour qui M^{lle} Pearl est redevenue tout-à-coup intéressante, par suite du suicide de M. Duval.

Une dépêche de Londres apprend que M^{lle} Cora Pearl est descendue à Londres à Charing Cross Hôtel, en attendant qu'un appartement qu'elle possède dans Regent-Street soit prêt.

Les nouvelles de M. Armand Lucy sont des plus satisfaisantes.

Il était avant-hier aussi bien que possible et causait très-librement. Les médecins pensent que dans quinze jours il sera sur pied.

M. Lucy s'est montré, dit-on, très-irrité en lisant les journaux qui ont rendu compte de sa tentative de suicide.

M^{me} K***, — pour laquelle il s'est livré à cet acte de désespoir, — est partie pour Marseille, malgré ses supplications.

Est-ce que cette atroce folie du suicide va continuer son effroyable moisson?

Encore un suicide, et celui-là, comme les deux qui ont tant passionné l'opinion publique, a pour cause l'amour!!!

Triste! Un jeune négociant de la rue du Mail, M. C..., s'est brûlé, samedi, la cervelle dans une des allées du Jardin-des-Plantes.

Sa tenue était simple. Il semblait s'intéresser à ce qui l'enlourait, et s'arrêtait fréquemment pour considérer une plante ou un arbuste rare.

Quand sa promenade fut terminée, il s'assit sur un banc, sortit de sa poche un revolver. S'apercevant qu'on l'observait, il fit quelques pas dans la direction d'un arbre contre lequel il s'appuya, puis, dirigea son arme vers sa poitrine; il fit feu deux fois et tomba le visage contre terre.

Transporté à l'hôpital de la Pitié, il a expiré sans avoir repris connaissance.

M. C..., âgé de vingt-sept ans, négociant, rue du Mail, serait victime d'une passion exaltée pour une jeune femme qui l'a toujours repoussé.

Rue Saint-Lazare se passait un autre drame tragique.

La femme Rohaut, concierge, n° 34, assassinait son mari, et se suicidait ensuite.

L'état de M. Duval n'est pas plus satisfaisant qu'hier. L'extraction de la balle a été horriblement douloureuse, et le blessé est dans un extrême état d'affaiblissement.

Sa mère passe chaque jour trois ou quatre heures auprès de lui, depuis le départ de M^{lle} Cora Pearl.

Un genre va demander à un sculpteur combien il lui prendra pour faire le buste de son beau-père.

— Cela dépend, répond le statuaire; le voulez-vous en plâtre?

— Non, répond le genre, après un instant de réflexion, je l'aimerais mieux en terre.

Pour la destruction des limaces et des vers de terre dans les jardins, le moyen est simple. Il consiste à arroser la terre avec un mélange d'urine et de suie. Pour cela, on se procure un tonneau ayant contenu de l'huile; on le défonce par un bout, on le remplit jusqu'au tiers de sa hauteur de suie de cheminée et l'on achève avec de l'urine; on remue le mélange de temps en temps. La suie, qui d'abord monte à la surface et surnage, finit par se précipiter.

Au bout de quelques jours, le mélange est bon à employer. Il agit d'autant plus efficacement qu'il est plus ancien.

On arrose avec un arrosoir ordinaire quelques jours avant de planter. La terre ne doit pas être trop fraîchement remuée afin que les vers et les limaces aient eu le temps de faire leurs galeries. Auparavant on aura dû enlever les herbes qui sont sur le sol pour qu'elles n'arrêtent pas le liquide et

qu'elles ne servent pas d'abri aux limaces. Aussitôt qu'on a arrosé, les vers viennent mourir à la surface; pas une limace ne résiste; quelques gouttes de liquide suffisent pour les tuer en quelques minutes.

On pourrait craindre que ce mélange ne soit nuisible plus tard aux plantes; mais il n'en est rien, car l'ammoniaque que l'urine contient est très-volatile; d'ailleurs, pour le faire évaporer, il suffira de donner un léger labour à la terre avant de procéder à la plantation.

Dernières Nouvelles.

On s'occupe, depuis quelques jours, dans les régions officielles, de faire déterminer le droit de pétitionnement par une loi qui serait présentée à la discussion de l'Assemblée aussitôt après les vacances de Noël.

Bien que ce droit soit consacré en principe, on désirerait en enlever toute fautive interprétation à ceux qui s'en servent pour soulever les mauvaises passions, et qui en font l'auxiliaire de leur ambition personnelle.

Les dépêches de Saint-Petersbourg ont causé aujourd'hui une douloureuse émotion à Paris.

D'après ces dépêches, le grand-duc héritier de Russie est atteint d'une fièvre typhoïde.

Il est tombé malade le 19 novembre dernier. Depuis le 19 décembre, la maladie a affecté le caractère d'un typhus abdominal.

L'état du prince ne laisse pas de présenter une certaine gravité.

Toutefois, il n'existe, pour le moment, aucun symptôme dangereux.

Le bulletin du 25 décembre porte: nuit sans sommeil, mais calme; fièvre persistante; d'ailleurs, aucun changement important.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

Bibliographie.

Traité pratique des maladies des Dents, par M. A. Pré-TERRE; 2^e édition, avec de nombreuses gravures; 1 vol. in-12 Jésus de 251 pages. Paris, 1872. J.-B. Baillière et chez l'Auteur, 29, Boulevard des Italiens, à Paris.

Parmi les nombreuses et importantes réformes qu'exige l'organisation de l'enseignement de la médecine en France, il faut mentionner celle qui est relative à l'art dentaire. Nos Facultés restent, à cet égard, dans un mutisme complet, et, comme le dit M. Pré-terre, le plus habile de nos docteurs est forcé d'avouer que, à l'occasion, il serait fort embarrassé pour extraire ou plomber une dent, et tout à fait incapable d'une opération de prothèse. Les médecins qui veulent se faire dentistes doivent se résigner, hélas! à devenir ouvriers dans un atelier quand ils en peuvent trouver un, et à se façonner au système de la routine. Il n'en est pas ainsi aux Etats-Unis, et je trouve, dans l'introduction du volume que je signale aujourd'hui, d'intéressants détails sur les ressources qu'offre l'enseignement américain aux jeunes gens qui veulent embrasser la profession de dentiste. Tandis que, en France, il n'existe aucune chaire relative à cette branche des connaissances chirurgicales, dans beaucoup de villes des Etats-Unis il s'est fondé des Collèges spéciaux sur le modèle des Ecoles de médecine de l'ancien continent. Les principaux sont ceux de New-York, Philadelphie, Baltimore, Cincinnati, Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, etc. Chaque Collège ou Faculté américaine de dentistes contient de sept à huit chaires différentes: une de physiologie et de chirurgie dentaires, une d'anatomie générale, une de chimie et de métallurgie; deux de mécanique dentaire, une de dissection, une d'anatomie descriptive, une d'hygiène et de thérapeutique spéciales, une de pathologie dentaire.

Quant un étudiant dentiste a suivi pendant plusieurs années tous les cours d'une Faculté, quand, après avoir mérité et acquis son diplôme, il va exercer son art, ne présente-t-il pas toutes les garanties de science et d'habileté, n'est-ce pas en toute confiance et sécurité qu'on peut s'adresser à lui? En France, où le dentiste peut-il acquérir une instruction spéciale, à quelle source peut-il entretenir et agrandir ses connaissances? Quels sont ses moyens d'émulation? Il est certain que, à part de très-honorables exceptions, nous ne savons pas à qui nous livrons notre bouche, et cependant la chose en vaut la peine, car M. Pré-terre a pris judicieusement pour épigraphe de son livre cette menace: « Pas de dents, pas de santé! »

A propos de la bouche, je trouve, à la page 59, cette description formidable qu'en donne M. Pré-terre. Lisez et frémissez, ô lecteurs bénévoles: « Une immense forêt remplie de marécages au sein desquels vivent des végétaux et des animaux en quantité innombrable, tel est le spectacle qu'offre à l'œil de l'observateur armé du microscope l'intérieur d'une bouche humaine. — Dans l'intervalle protecteur que laissent les dents entre elles croissent, plus nombreuses que les épis des moissons, les touffes du *Leptothrix buccalis*. — Dans les liquides buccaux courent rapides de nombreux vibrions, les *denticolae*, tellement petits, que les meilleurs microscopes les aperçoivent à peine; la spi-

rilla, en forme de tire-bouchon, aux mouvements agiles; les monades, qui ne sont qu'un point; les roloos, en forme de boucles qui roulent toujours. »
 Au Chapitre XIX, intitulé : Des dents et pièces artificielles, l'auteur entre dans des considérations historiques qui sont loin de manquer d'intérêt. « On croit généralement, dit-il, que les applications de la prothèse dentaire sont récentes. Les recherches que nous avons faites pour éclaircir ce sujet nous ont convaincu du contraire. Plusieurs épigrammes de Martial font allusion aux dents artificielles. »
 Avec quoi sont faites les dents artificielles? Toutes les espèces connues se réduisent à trois, au point de vue de la composition. Ce sont les dents humaines, les dents d'hippopotame, dites osanores, et les dents minérales. Les premières s'altèrent rapidement; leur durée dépasse rarement cinq ou six ans. Les osanores sont, au dire de M. Prêtre, qui s'y connaît, les plus détestables dents artificielles dont on puisse faire usage: elles jaunissent, communiquent à l'haleine une odeur infecte et sont complètement détruites en peu de mois. Les dents minérales sont infiniment préférables aux autres, étant inaltérables. On peut, de plus, leur donner la teinte que l'on veut. Un Anglais a trouvé le moyen de les fabriquer avec le collodion. Il réduit par l'évaporation cette substance en feuilles minces, qu'il fait ensuite dissoudre dans l'éther, de façon à obtenir une masse pâteuse. Cette masse, introduite dans des moules et soumise à une pression et à une chaleur suffisantes, se durcit bientôt et acquiert l'aspect et la dureté de l'os et de l'ivoire. M. Prêtre annonce, à la fin du paragraphe relatif à ce sujet, qu'il se propose de présenter prochainement à l'Institut un ratelier fait avec le collodion ainsi préparé, et qui a reçu, dans l'industrie, le nom de parksite. Cette présentation n'a pas encore été faite, que je sache.
 D^r Max. LEGRAND.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE,
 50, Rue Taitbout, à Paris.
 La Société Industrielle se charge de remettre sans frais les souscriptions à l'Emprunt du Honduras. Adresser 10 fr. par chaque 10 fr. de rente souscrite en billets de Banque, bons de poste, coupons échus ou à échoir en janvier. — Titres au cours moyen du jour.
 La Société Industrielle paie dès à présent

les coupons de rente italienne, elle rappelle que la production des titres est exigée.

Théâtre de Saumur.
 Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. Ch. BONNESSEUR.

Lundi 30 décembre 1872,
LA DAME BLANCHE, opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boïeldieu.

MAITRE PATELIN, opéra comique en 1 acte, de MM. Leuven et Langlé, musique de F. Bazin.

Bureaux, à 7 h. 1/2; rideau, à 8 heures.

ARPENTAGE ET EXPERTISE.
 M. BOISNARD, géomètre-expert d'Angers, vient de se fixer à Saumur, place du Petit-Thouars, maison Dupont.
 Arpentages, levés de plans, nivellements, estimations, partages, états de lieux, etc., etc.

COURS DE SOLFÈGE.
 M^{me} BLACHETTE, à l'orphelinat Saint-Joseph, ouvrira, le 1^{er} janvier, à son domicile, un cours de Solfège pour les jeunes personnes.
 On est prié de se faire inscrire d'avance.
 PRIX: 5 fr. par mois.

LE CHOCOLAT-MENIER
 SE VEND PARTOUT
 ON ÉVITERA
 LES CONTREFAÇONS
 EN EXIGEANT
 le véritable nom.

M. CASAS, professeur de piano, rue Saint-Nicolas, 72, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.
 Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Aucune maladie ne résiste à la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, neurose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.
 Cure N° 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (I-ère), 25 août.
 Monsieur, — La Revalescière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalescière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.
 F. PERRIOL, marchand.
 Cure N° 62,845

Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.
 Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.
 J'ai l'honneur, etc. BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 376 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Coisson, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

VIOLAND de Colmar
 Arnica des Vosges
 CÉLÈBRE VULNÉRAIRE
 Coups, contusions, chutes, blessures, etc., etc.
 FLACONS DE 1, 2 et 3 fr.

VIOLAND (Haut-Rhin)
 Coton Hémostatique
 pour arrêter instantanément toutes les hémorrhagies
 L'ETUI, 2 fr.

VIOLAND Alsace
 Injection sans rivale
 pour arrêter les écoulements blancs (GARANTIE)
 5 fr. LE FLACON

VIOLAND actuellement
 Sirop d'Airelles
 contre la diarrhée, dysenterie des enfants principalement
 1 fr. 50 LE FLACON

VIOLAND à Montrouge
 Pâte Pectorale Alsacienne
 La plus efficace de toutes les Pâtes
 1 fr. 50 BOITE

VIOLAND 74, route de Châtillon
 Thé Purgatif rafraichissant
 est pris sans répugnance.
 purge lentement et sans colique
 1 fr. 20 LA BOITE

VIOLAND près Paris
 Thé Vulnéraire dépuratif
 et laxatif
 dit Conservateur de la santé
 1 fr. 25 LA BOITE

VIOLAND EXIGER LA SIGNATURE
 Essence de mélisse composée
 Pour faire soi-même l'eau
 b'ien supérieure à celle dite des Carmes
 5 fr. LE FLACON

VENTE EN GROS
VIOLAND
 Au Grand-Montrouge, près Paris.
 P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 DÉCEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	850	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	385	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	76 25	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	647 50	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	407 50	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	84 20	»	»	Crédit mobilier, j. juill.	410	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	500	»	»
5 % Emprunt 1872.	86 75	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	958 75	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	390	»	»	ORIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	386 25	»	»	Est, jouissance nov.	506 25	»	»	Orléans.	278 50	»	»
— 1865, 4 %.	435	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	827 50	»	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	276	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	278	»	50	Midi, jouissance juillet.	550	1 25	»	Est.	268	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248 25	»	»	Nord, jouissance juillet.	980	1 25	»	Nord.	288 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	4425	50	»	Orléans, jouissance octobre.	820	3 75	»	Ouest.	274 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	618 75	12 25	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	503 75	»	1 25	Midi.	278 25	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	687 50	»	5	Deux-Charentes.	248 75	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	70 50	»	1	Vendée.	242 50	»	»
				Société Immobilière, j. janv.	70 50	»	1				

GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers).
9 — 02 — omnibus.	9	02	—	—
1 — 33 — soir, —	1	33	—	—
4 — 13 — express.	4	13	—	—
7 — 27 — omnibus.	7	27	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	3	03	—	—
8 — 20 — omnibus.	8	20	—	—
9 — 50 — express.	9	50	—	—
12 — 38 — soir, omnibus.	12	38	—	—
4 — 44 —	4	44	—	—
10 — 30 — express-poste.	10	30	—	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e GUERET, notaire à Brain-sur-Alloues.
A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UNE FERME
 Située au Ruau, commune de Brain,
 Composée de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres labourables, landes, vignes et prés; le tout contenant environ 20 hectares 99 ares 60 centiares.
 Cette ferme est située sur le bord du ruisseau des Loges à Jarry; beau pays de chasse.
 Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e GUERET, notaire à Brain. (625)

A LOUER
 PRÉSENTMENT,
UN DES PLUS GRANDS MAGASINS DE LA VILLE
 Situé rue du Puits-Neuf, 29, A SAUMUR.
 S'adresser à M. JAGOT, qui jusqu'au 30 décembre, liquide ses marchandises à 40 pour 0/0 de perte.

A VENDRE
 D'OCCASION,
DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainier.
 S'adresser au bureau du journal.

M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
 Située à Saumur, rue de Bordeaux, AVEC COUR, ÉCURIE ET REMISE.
 S'adresser à M. MARTINEAU, au Pont-Fouchard. (550)

HOTEL D'ANJOU
 M. PETIT recommande à sa nombreuse clientèle ses **pâtés de foies gras et gibiers aux truffes du Périgord.** (631)

A VENDRE
 DEUX CHIENS D'ARRÊT, bonne race, bien dressés.
 S'adresser à René GALLAIS, à la ferme de la Belarderie, commune de Verrye. (494)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.
A LOUER
 Pour le 24 juin 1873,
UNE MAISON
 Avec cour, grande écurie et remise,
 Située à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Palustre de Montifaut.
 S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.
 ON DEMANDE un valet de chambre.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN MÉNAGE pour une conciergerie.
 Inutile de se présenter sans être muni de bons certificats.
 S'adresser au bureau du journal.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

MALADIES CHRONIQUES
 Vices du sang, cancers du sein, épilepsie, ulcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.
 les honoraires qu'a obtenus le docteur ROBBE, médecin homéopathe, 42, rue d'Amsterdam, à Paris.
 — Par correspondance, affarmer.

FABRIQUE D'ENCRE
 de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
 Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

GRAND SUCCÈS
LA VELOUTINE
 est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,
 par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
 Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle à la teinture fraîcheur naturelle.
CH. FAY
 Parfumeur, rue de la Paix, 9.

LA FÉODALITÉ
 ET
LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,
 Président du tribunal civil de Loches, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.
Memoire couronné par l'Académie de législation.
 Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.
 LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.
 LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.
 LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.
 Un volume in-8°. — Prix: 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :
LES CARTULAIRES ANGEVINS
 Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.
 Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.
 Un volume in-8°. — Prix: 5 francs.
 En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GRASSET, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.